

COMPTE-RENDU REUNION PUBLIQUE du 13 septembre 2022

> Construire ensemble un projet de réaménagement des espaces publics en centre village



Accompagnée par



SOMMAIRE

- Rappel du contexte
- Ce qui a été présenté au public, en première partie de la soirée :
 - > De quels espaces publics parle-t-on ?
 - > Toutes les étapes de la démarche, de l'idée à la réalisation. Les temps de concertation des habitants.
 - > Comment et quand seront informés les habitants ?
 - > Une ligne de cohérence à maintenir pour la mairie
- Compte-rendu des échanges avec le public, qui ont eu lieu en seconde partie de la soirée.

Le contexte

La Mairie souhaite **réorganiser et améliorer le confort, la qualité et la sécurité de ses espaces publics** en centre village.

Le Parc des Monts d'Ardèche l'accompagne tout au long de la démarche, notamment pour recueillir l'expression des habitants et usagers de ces espaces publics.

Les contributions des habitants viendront alimenter la définition du projet et le travail ultérieur du bureau d'étude.

Ce compte-rendu présente une synthèse des échanges avec le public, sur la base de trois questions :

- > Quelles sont vos attentes prioritaires ?
- > Quelles sont vos envies ?
- > Quelles sont vos craintes ?

De quels espaces publics parle-t-on ?





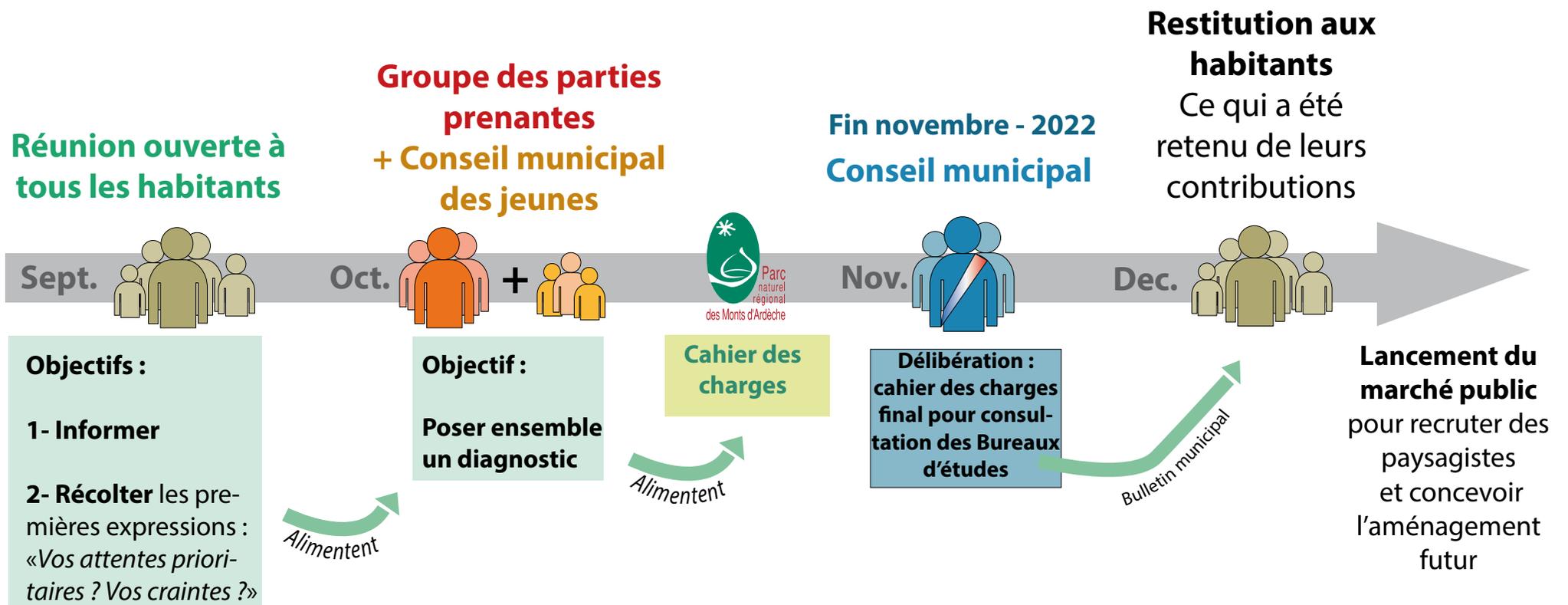






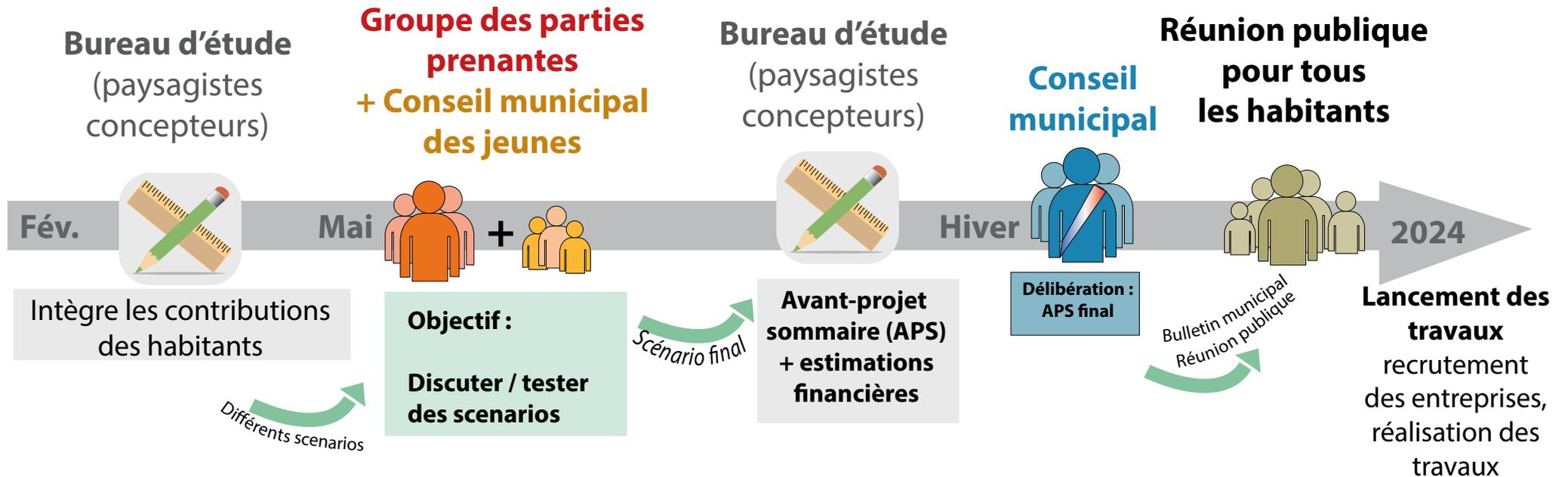
DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION DES HABITANTS DE MERCUER

automne - hiver 2022



DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION DES HABITANTS DE MERCUER

2023 -2024



Comment et quand seront informés les habitants ?

Les habitants seront informés des résultats de chaque étape :

- > Documents / comptes-rendu toujours accessibles en Mairie**
- > Sur le site internet de la Mairie**
- > Via le bulletin municipal**
- > Mailing liste des participants, si vous souhaitez laisser votre adresse courriel pour recevoir les informations.**



Une ligne de cohérence pour la mairie

A travers ce projet, l'équipe municipale souhaite :

- > Des espaces publics adaptés pour une mixité des usages et des publics**
- > Garantir la sécurité des usagers. Notamment tester des options de circulation en rapport avec :
 - les contraintes liées à la route départementale**
 - la cohabitation d'usages publics et privés****
- > Sobriété, fonctionnalité et un environnement préservé**
- > Prendre en compte les exigences de qualité liées au Monument Historique (Eglise)**
- > La maîtrise des coûts**

Compte-rendu : les remarques et questions du public

Une quarantaine de personnes étaient présentes le 13 septembre. Ce compte-rendu restitue l'expression des participants, invités à prendre la parole autour de trois questions :

- > Quelles sont vos attentes prioritaires ?
- > Quelles sont vos envies ?
- > Quelles sont vos craintes ?

Quelles sont vos attentes prioritaires ?

> Régler les questions de sécurité relatives à la circulation automobile

- **Problème d'insécurité entre parkings et école, entre four à pain et espaces de jeux**, notamment pour les enfants !

- Pourrait-on déplacer l'accès aux différents services ? Imaginer une organisation différente des circulations ? Permettre l'accès à l'école à pied et à vélo ?

- Penser à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, aux passages de poussettes, à l'éclairage, etc.

- Avoir une articulation ou une imbrication des différents lieux, pour faciliter aussi les déplacements à pied de l'un à l'autre.

- Pourquoi pas des points de regroupement des voitures, non pas situés directement sur ces espaces, mais plutôt à distance raisonnable, avec accès piétons sécurisés ? Penser aux avantages de la marche aussi pour les enfants.

> ... tout en pensant au développement futur de la commune et à l'accroissement probable de sa population

- Avoir en tête l'arrivée probable de nouveaux habitants sur la commune pour les prochaines années, l'augmentation possible des effectifs à l'école (déjà le cas cette année).
- Imaginer le village dans 20/30 ans, avec aussi de nouveaux types d'habitats (peut-être plus d'habitat collectif ?) et de nouvelles attentes des populations (en termes d'espaces de loisirs, socio-culturels...).

> Les contraintes liées à la présence de la route départementale seront déterminantes :

- Bien associer dès le début les services départementaux des routes.
- Faire du lien entre pizzeria / services / café... en évitant d'emprunter la route départementale : tester l'idée d'un passage par la prairie ?
- L'idée d'une passerelle le long de la route départementale avait émergé, pour permettre aux piétons de se déplacer plus en sécurité. Reprendre et tester cette idée ?

Quelles sont vos envies pour ces espaces ?

> Trouver la plus-value de ces espaces collectifs au sein de la commune

Comment faire venir les habitants sur des espaces verts, alors que la plupart des habitants possèdent déjà leur propre jardin ?

- **"Créer un chez nous"** :
- Faire de ces espaces des lieux de vie sociale, de rencontres et de partage, accueillant aussi pour des évènements culturels et festifs.
- Que chacun, de tous âges, puisse y trouver sa place
- Faire vivre ce qu'il y a autour : pizzeria, brocante, café associatif...
- Du festif, du culturel, sans nuisance pour les riverains
- Profiter de vastes espaces pour créer ce que les gens et les jeunes n'ont pas : aménager des espaces pour le vélo ? un pump-track ? un skatepark ?
- Un théâtre de verdure pour les évènements culturels ?
- Créer des départs de randonnée accueillants, bien signalés, avec les informations utiles et nécessaires.

> Intégrer des critères de qualité :

- Un espace arboré, avec des essences adaptées aux contraintes et changements climatiques.
- Comment créer des lieux ombragés en attendant une taille suffisante des arbres ?
- Limiter la "bétonnisation", éviter le bitume partout, s'inspirer d'exemples intéressants sur le territoire.
- Utiliser la topographie existante pour aménager des espaces sur plusieurs niveaux, respectant l'aspect naturellement étagé des lieux.
- Ne pas tout changer, tout remanier, penser déjà à réorganiser l'existant (parkings, circulations...)
- **"Remettre le vivant au coeur du village"** : hommes, femmes et enfants, faune et flore.

Questions en suspens :

- Doit-on prévoir une place pour les camping-cars ? Si oui, laquelle ? Prendre en compte aussi les nouvelles initiatives du type "accueil de camping-cariste chez l'habitant".
- Peut-on imaginer des nouveaux commerces ici ?

> Remobiliser aussi les études et les réflexions qui ont pré-existé : des idées à tester.

> Pour élargir les idées et les propositions :

- Pourquoi ne pas envisager un concours d'architectes, ou un atelier d'étudiants ?
- Avoir des références et exemples sur d'autres communes.

Quelles sont vos craintes ?

> Craintes liées à la physionomie même du village

- En l'absence de coeur de village, comment créer des lieux de vie, qui rassemblent ? Comment fonder un projet qui marche, en héritant d'un village sans place historique, avec des habitants seulement "de passage sur ces espaces publics" ?
- Tenir compte des nombreux hameaux éloignés (et de l'usage quasi obligatoire de la voiture)

> Craintes liées aux nuisances pour les riverains

- Penser aux riverains qui subissent des nuisances sonores lors d'évènements festifs.
- L'accueil d'évènements festifs et culturels (brocante, évènement autour du four à pain, musique, etc.) génèrent des circulations et des stationnements supplémentaires à gérer.

> Craintes liées aux contraintes réglementaires

- En présence d'un monument historique (Eglise), l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) peut-il contraindre/restreindre le projet ?

> Réponse apportée par le Parc des Monts d'Ardèche : Bien associer l'ABF dès le début des réflexions, car il peut au contraire être force de propositions pour aider à construire le projet (exemple évoqué : projet de requalification des espaces publics et de construction d'un bistrot-épicerie sur Joannas).